

# LE BREVET 2019

*(Jeudi 27 et vendredi 28 juin)*

**Collège Emile Combes BORDEAUX**



## ■ Comment l'obtient -t'on ?

Son obtention en fin d'année est liée à :

**La maîtrise du socle commun  
de connaissances, de compétences et de culture**

**(contrôle continu)**

**400 points**

**Les résultats obtenus à l'examen final**

**(contrôle ponctuel)**

**400 points**

**Il faut donc avoir 400 points sur 800 pour avoir le Brevet.**

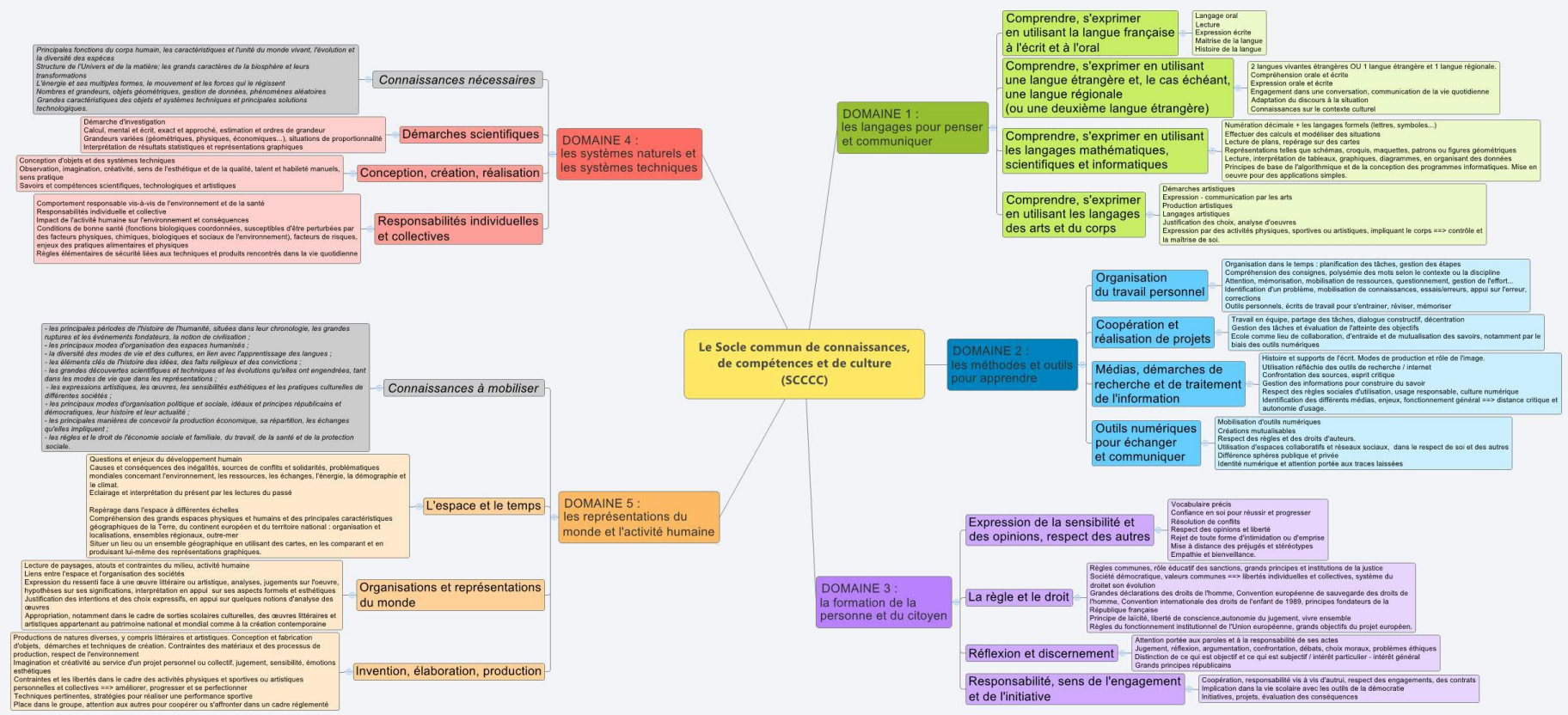
- Pour les **mentions**, il faut :
- 480 points pour la mention *Assez Bien*
- 560 points pour la mention *Bien*
- 640 points pour la mention *Très Bien*





**A - Maitrise du socle commun de connaissances,  
de compétences et de culture (contrôle continu)**

**400 POINTS**



Le socle commun identifie les connaissances et les compétences qui doivent être acquises à l'issue de la scolarité obligatoire. Il comprend 5 domaines décomposés en 8 composantes



# Le socle commun

La maîtrise de chacune des huit composantes du socle commun est appréciée lors du conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre de la classe de 3<sup>e</sup>

## Maîtrise des composantes du socle en fin de cycle 4

	Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Langue française à l'oral et à l'écrit				
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques	<b>Maîtrise insuffisante (10 points)</b> <b>Maîtrise fragile (25 points)</b> <b>Maîtrise satisfaisante (40 points)</b> <b>Très bonne maîtrise (50 points)</b>			
Représentations du monde et activité humaine <sup>1</sup>				
Langues étrangères et régionales				
Systèmes naturels et systèmes techniques <sup>2</sup>		<b>Soit un total de points compris entre 80 et 400 points</b>		
Langages des arts et du corps <sup>3</sup>				
Formation de la personne et du citoyen <sup>4</sup>				
Méthodes et outils pour apprendre <sup>5</sup>				

1. Connaître l'histoire et la géographie, savoir étudier les organisations et fonctionnements des sociétés • 2. Savoir pratiquer les démarches scientifiques et techniques, découvrir la nature et ses phénomènes, réaliser des observations et des expériences • 3. S'exprimer et communiquer par les pratiques artistiques, physiques et sportives • 4. Savoir formuler ses opinions et respecter celles d'autrui, avoir conscience de la justice et du droit, connaître les valeurs de la République • 5. Savoir organiser son travail, accéder à l'information, à la documentation et aux médias, utiliser les outils numériques, conduire des projets.

*Remarque : Le latin (LCA) et l'éducation musicale (chorale) peuvent donner un bonus allant jusqu'à 20 points chacun*



**B- Le Contrôle ponctuel en juin**

**400 POINTS**



<b>Français</b>	<b>Maths</b>	<b>Hist-géo</b>	<b>Sciences</b>	<b>Oral</b>
<b>100 points</b>	<b>100 points</b>	<b>50 points</b>	<b>50 points</b>	<b>100 points</b>
3 heures	2 heures	2 heures	2 fois 30 mn soit une heure	15 mn
Épreuve écrite	Épreuve écrite	Épreuve écrite	Épreuve écrite	Épreuve orale





# 1- Français

- **Travail sur le texte littéraire et, sur une image (50 points - 1 h 10 minutes)**

## **Grammaire et compétences linguistiques**

Des questions sur le texte permettent d'évaluer les compétences linguistiques et la maîtrise de la grammaire. Il s'agit d'apprécier la capacité à comprendre et analyser le fonctionnement de la langue et son organisation.

Un exercice de réécriture propose aux élèves un court fragment de texte dont il s'agit de transformer les temps et/ou l'énonciation et/ou les personnes et/ou les genres, etc. de manière à obtenir 5 ou 10 formes modifiées dans la copie de l'élève

## **Compréhension et compétences d'interprétation**

Le travail sur le texte littéraire permet à la fois d'évaluer la compréhension du texte et les compétences d'interprétation. Certaines questions engagent à formuler ses impressions de lecture et à donner son sentiment sur le texte proposé en justifiant son point de vue. Une ou deux questions portant sur l'image, si le sujet en comporte une, permettent au candidat de faire valoir des compétences d'analyse spécifiques et de mettre cette image en relation avec le texte littéraire.

- **Dictée (10 points - 20 minutes)**

Un texte de 600 signes environ, en lien avec l'œuvre, est dicté aux candidats

- **Rédaction (40 points - 1 h 30 minutes)**

Deux sujets au choix proposés : un de réflexion et un d'imagination. Il faut rédiger un texte cohérent et construit, respectant les normes de la langue écrite. Outre la qualité de l'expression écrite et de l'orthographe, il est tenu compte, dans l'évaluation du travail produit, de la capacité du candidat à mobiliser ses connaissances et compétences de manière à répondre aux contraintes du sujet choisi. Les candidats ont le droit, pour cette partie d'épreuve, de consulter un dictionnaire de langue française ou un dictionnaire bilingue.







## 2- Maths

- **Composition de l'épreuve**

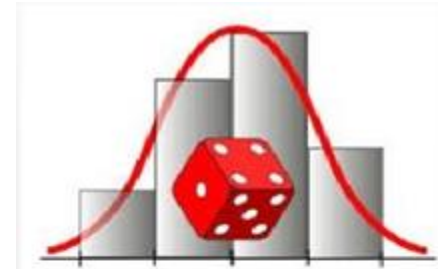
Les exercices qui composent le sujet permettent d'évaluer les connaissances figurant dans le programme de mathématiques du cycle 4 ainsi que la maîtrise des compétences « chercher », « modéliser », « représenter », « raisonner », « calculer » et « communiquer » décrites dans ce programme. Le sujet de cette épreuve comporte obligatoirement un exercice d'algorithmique (programmation).

- **Modalités de l'épreuve**

Le sujet est constitué d'exercices qui doivent pouvoir être traités par le candidat indépendamment les uns des autres.

Certains exercices exigent de la part du candidat une prise d'initiative. Les exercices peuvent prendre appui sur des situations issues de la vie courante ou d'autres disciplines. Ils peuvent adopter toutes les modalités possibles, y compris la forme de questionnaires à choix multiples ou de type vrai/faux. L'évaluation doit prendre en compte la clarté et la précision des raisonnements ainsi que, plus largement, la qualité de la rédaction. Doivent être pris en compte les essais et les démarches engagées, même non aboutis.

Les candidats en sont informés par l'énoncé.





### 3- Histoire-géographie, Enseignement moral et civique

- **Composition de l'épreuve**

**Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents en histoire ou géo (20 pts)**

Ces exercices s'appuient sur 1 ou 2 documents qui relèvent du programme remis avec le sujet. Les exercices visent à évaluer la capacité à analyser et comprendre ces documents en utilisant les raisonnements et les méthodes de l'histoire et de la géo, à maîtriser des connaissances fondamentales et à mobiliser les repères chronologiques et spatiaux. Les questions ou consignes proposées ont pour objectif de vérifier sa capacité à identifier ces documents, à en dégager le sens, à en prélever des informations, et, le cas échéant, à porter sur ces documents un regard critique en indiquant leur intérêt ou leurs limites.

**Exercice 2 : Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques et géographiques (20 points)**

Un développement construit, sous la forme d'un texte structuré et de longueur adaptée à un élève en fin de cycle 4, répond à une question d'histoire ou de géographie. Une question invite le candidat à rendre compte de la compréhension et du traitement de données par le biais de croquis, de schémas ou de frises chronologiques.

**Exercice 3 : Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)**

Une problématique d'enseignement moral et civique est posée à partir d'une situation pratique appuyée sur un ou deux documents. Le questionnaire qui amène le candidat à y répondre comprend des questions à réponse courte (comme des questionnaires à choix multiples, des tableaux à compléter, des questions simples) et une réponse plus développée.





# 4-Sciences

L'épreuve évalue les connaissances et compétences définies. en physique-chimie, SVT et technologie

## • Composition de l'épreuve

Pour cette épreuve, 2 disciplines seulement sur les trois citées - physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie - sont retenues. Le choix des deux disciplines est signifié deux mois avant la date de l'examen. Le candidat traite les exercices de chacune des deux disciplines retenues sur une seule et même copie.

## • Modalités de l'épreuve

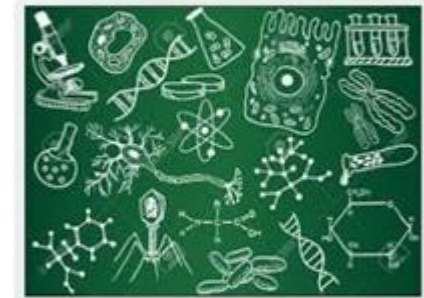
Le sujet est constitué d'exercices qui doivent pouvoir être traités indépendamment les uns des autres. Certains exercices exigent une prise d'initiative dans le cadre d'une question ouverte où les élèves exercent leur capacité à chercher et à raisonner. Les exercices peuvent prendre appui sur des situations issues de la vie courante ou d'autres disciplines. Ils peuvent adopter toutes les modalités possibles, y compris la forme de questionnaires à choix multiples.

Le sujet de l'épreuve est construit afin d'évaluer l'aptitude du candidat :

- à maîtriser les compétences et connaissances prévues par les programmes ;
- à exploiter des données chiffrées et/ou expérimentales ;
- à analyser et comprendre des informations en utilisant les raisonnements, les méthodes et les modèles propres aux disciplines concernées.

## • Évaluation de l'épreuve

L'évaluation doit prendre en compte la clarté et la précision des raisonnements ainsi que, plus largement, la qualité de la rédaction scientifique. Les solutions exactes, même justifiées de manière incomplète, comme la mise en œuvre d'idées pertinentes, même maladroitement formulées, seront valorisées lors de la correction.





## 5- L'oral (1)

L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet de présenter l'un des objets d'étude abordés dans le cadre de :

L'histoire des arts

Les E.P.I

Les parcours éducatifs

Cette épreuve orale a pour objet d'évaluer la capacité à exposer les compétences et connaissances acquises, notamment dans le cadre des programmes de l'histoire des arts et de toutes les disciplines qui auront contribué à nourrir cette soutenance. Les candidats peuvent passer seul ou en groupe (pas plus de 3 candidats). Chacun fait l'objet d'une évaluation et d'une notation individuelles.

Le candidat peut présenter ce qu'il a réalisé (production sous forme de projection, enregistrement, réalisation numérique, etc.), mais cette réalisation concrète ne peut intervenir qu'en appui d'un exposé qui permet d'évaluer essentiellement les compétences orales et la capacité de synthèse.

- **L'oral se déroule en 2 temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury.**

*En solo* : exposé de 5 mn suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes avec le jury. La durée totale de l'épreuve ne peut dépasser quinze minutes.

*En groupe* : , 10 mn d'exposé, pendant lesquelles chacun des candidats intervient, et 15 mn de reprise avec l'ensemble du groupe. Le jury veille à ce que chaque candidat dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication personnelle dans le sujet ou le projet présenté.







## 5- L'oral (2)

### Choix du sujet ou du projet présenté

Le choix du sujet ou du projet est transmis au Principal par les responsables légaux de l'élève, selon les modalités fixées par le conseil d'administration. Ce choix précise l'intitulé et le contenu du sujet ou du projet présenté. Il mentionne aussi les disciplines d'enseignement impliquées. Le candidat fait également savoir s'il souhaite présenter son exposé en équipe (auquel cas les noms des coéquipiers sont mentionnés)

- **Le jury de l'épreuve orale**

Le Principal établit la composition des jurys qui doit être constitué d'au moins 2 profs. Sont transmis aux jurys, au moins 10 jours ouvrés avant l'épreuve orale, la liste des candidats, la date, l'horaire de leur épreuve, l'intitulé, le contenu du sujet présenté, les disciplines d'enseignement impliquées. Afin de valoriser l'investissement de l'élève dans le travail fourni, les examinateurs peuvent élargir leur interrogation à d'autres projets ou sujets ayant été réalisés ou abordés au cours du cycle par le candidat.

Les examinateurs s'assurent que leurs questions restent dans les limites de ce qui est exigible d'un élève de classe de 3<sup>ème</sup>

- **Evaluation**

Elle prend en compte la qualité de la prestation orale, tant du point de vue des contenus que de l'expression. La maîtrise de l'oral est un objectif transversal et partagé qui peut être évalué par tout enseignant de toute discipline.

Le jury veille à élargir leur questionnement, au-delà des acquis disciplinaires, à la dimension interdisciplinaire et culturelle de l'objet d'étude ou du projet





## FICHE D'ÉVALUATION - ÉPREUVE ORALE DU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

### INFORMATIONS CONCERNANT LE(S) CANDIDAT(S)

(D'après l'article 3 de l'arrêté du 31 décembre 2015 modifié par la note de service du 6 avril 2016, relatif aux modalités d'attribution du DNB)

1- Nom et prénom :	Classe :
2- Nom et prénom :	Classe :
3- Nom et prénom :	Classe :

- **Durée de l'épreuve individuelle** : 15 min. Exposé 5 min. + entretien de 10 min. avec le jury
- **Durée de l'épreuve collective** (3 candidats max.) : 25 min. Exposé 10 min. + entretien de 15 min avec l'ensemble du groupe

• <b>Passage</b> : individuel / à deux / à trois ( <i>razer les mentions inutiles</i> )	• <b>Usage d'une langue étrangère</b> : oui / non ( <i>razer la mention inutile</i> )
---	---

- **Parcours et nom du projet choisi par le candidat pour la soutenance de son épreuve orale :**

EPI  Parcours artistique et culturel  Parcours avenir  Parcours citoyen

Production(s) réalisée(s) par le candidat dans le cadre de ce projet :

Si le projet a été mené dans le cadre des EPI, thématique concernée :

Disciplines impliquées dans le projet :

<b>NOTE GLOBALE</b>		... / 100
Nom de l'examineur 1 :	Nom de l'examineur 2 :	Nom de l'examineur 3 :

(Détail de l'évaluation à renseigner au verso par les examinateurs)



## GRILLE D'EVALUATION

Compétences évaluées	Descripteurs du niveau de maîtrise satisfaisante (niveau 3)	Positionnement				Note
		1	2	3	4	
<b>Maîtrise de l'expression orale</b>						<b>... / 50</b>
<b>Expression en continu</b> (durée attendue pour un candidat : 5 min environ en individuel ; 3 à 5 min environ en collectif)	Le candidat est capable d'une expression orale continue satisfaisante qui respecte la durée attendue. La qualité de la langue orale est satisfaisante, permettant au candidat de se faire bien comprendre. Pendant sa prise de parole, le candidat est capable de s'appuyer sur ses notes de préparation et/ou son support de présentation sans en être prisonnier.					( ... / 20)
<b>Expression en interaction</b> (durée attendue pour un candidat : 10 min environ en individuel ; 5 à 8 min environ en collectif)	Le candidat prend bien en compte les questions du jury et y répond avec pertinence dans une langue globalement satisfaisante.					( ... / 20)
<b>Capacité à utiliser un lexique et des langages adaptés au contexte</b>	Le candidat emploie correctement le vocabulaire et les langages spécifiques utilisés dans les disciplines, ce qui lui permet une précision suffisante dans son propos.					( ... / 10)
<i>Cas où le candidat s'exprime en partie en langue étrangère</i>						
<b>Emploi d'une langue étrangère</b>	Le candidat manifeste un niveau satisfaisant d'expression dans la langue concernée en continu et/ou en interaction.	Bonus de 1 à 10 points, dans la limite des 50 points : ...				
<b>Maîtrise du sujet</b>						<b>... / 50</b>
<b>Appropriation des connaissances que la réalisation du projet a permis de travailler</b>	Les connaissances disciplinaires et transversales que le candidat mobilise le sont globalement sans erreur.					( ... / 25)
<b>Capacité à prendre du recul et à présenter une démarche personnelle</b>	Le candidat réussit de manière satisfaisante à analyser sa pratique, à présenter la manière dont il s'est investi dans le projet et à expliquer ce qu'il en a retiré.					( ... / 25)

*Les répartitions de points pour chacune des compétences évaluées sont données à titre indicatif.*

Une initiation  
à la passation  
d'un examen

Un bilan  
des connaissances  
et des compétences  
acquises au collège

Une satisfaction  
« personnelle »  
liée à l'obtention  
d'un 1<sup>er</sup> diplôme

